

Journal of International Mobility
Moving for education, training and research

Appel à contributions
dossier thématique n° 12

**Mobilités étudiantes et fabrication des élites
à l'épreuve des politiques d'internationalisation de
l'enseignement supérieur.
Regards croisés Sud/Nord/Est/Ouest**

Appel à contributions permanent

Varia

Regards de praticiens / Cas pratiques

Notes de lecture

Soumission des articles jusqu'au **12 février 2024**

Contact : revue@agence-erasmus.fr

La revue pluridisciplinaire, à comité scientifique, *Journal of International Mobility*, **éditée aux PUF et pilotée par l'Agence Erasmus+ France / Éducation Formation**, réunit des contributions scientifiques relatives à toutes les dimensions de la mobilité internationale dans le cadre de l'éducation et de la formation en Europe et dans le monde. Elle a notamment pour objectif d'aider à mieux comprendre les enjeux, les conditions et l'impact de la mobilité afin d'alimenter la réflexion des chercheurs et des décideurs politiques qui ont vocation à la soutenir.

L'Agence lance son **12^e appel à contributions pour un dossier thématique**, coordonné par Magali Ballatore (Université Aix-Marseille/Mesopolhis), Yamina Bettahar (Université de Lorraine, Université de Strasbourg, AHP-PReST) et Valérie Erlich (Université Côte d'Azur, URMIS-IRD, Mesopolhis) : *Mobilités étudiantes et fabrication des élites à l'épreuve des politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur. Regards croisés Sud/Nord/Est/Ouest*.

Des articles **Varia, notes de lecture ou cas pratiques** (voir détails ci-après) sur les mobilités d'éducation et de formation en Europe et dans le monde pourront également être intégrés à l'ouvrage.

Les propositions de contribution pourront s'inscrire dans **différents champs disciplinaires** : sociologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, anthropologie, économie, didactique des langues, etc.

Dossier thématique

Mobilités étudiantes et fabrication des élites à l'épreuve des politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur. Regards croisés Sud/Nord/Est/Ouest

Dossier coordonné par Magali Ballatore (Université Aix-Marseille/Mesopolhis), Yamina Bettahar (Université de Lorraine, Université de Strasbourg, AHP-PReST), Valérie Erlich (Université Côte d'Azur, URMIS-IRD, Mesopolhis)

Sous l'effet des politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur dans le monde, comment se sont renouvelées les mobilités étudiantes et la fabrication des élites ?

Ce numéro se donnera pour objectif de questionner les impacts des politiques et actions publiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur sur les mobilités étudiantes entrantes et sortantes et le renouvellement des élites au cours de la dernière décennie. En adoptant des regards croisés, il sera l'occasion de réfléchir collectivement sur les manières dont les recherches contemporaines interrogent la catégorie d'élite dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur et confronte ce questionnement avec les grands enjeux sociétaux qui se posent tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud, dans les pays à l'Est et à l'Ouest. La formation des élites est en effet un domaine d'investigation central, au cœur des dynamiques économiques, sociales et politiques, mais également polémique dans la mesure où il n'existe pas de consensus sur le rôle social des élites ni sur les principes de leur sélection et de leur formation au vu des évolutions importantes et des situations contrastées entre les pays (Darchy-Koechlin, Van Zanten, 2005). Le dossier thématique s'intéressera ainsi aux élites en formation, celles-ci désignant globalement un petit groupe d'étudiant.e.s cumulant des capitaux économiques, scolaires, symboliques, sociaux (Draelants, Ballatore, 2014 ; Börjesson, Broady, 2016), qui s'oppose à une majorité des hommes et des femmes « *du commun* » (Gérard, Wagner, 2015), ne disposant pas des atouts et des qualités jugés nécessaires et légitimes pour

intégrer les formations supérieures d'excellence, qui favorisent l'*entre soi*, pour reprendre les termes de Pierre Bourdieu (1989). Or, l'ouverture internationale des systèmes d'enseignement supérieur a renouvelé la structuration du champ des formations et des processus de fabrication des élites dans le monde.

Si les mobilités étudiantes sont le plus souvent « encapsulées » (Pinto, 2017), c'est-à-dire cloisonnées dans des circuits historiquement construits, où se jouent des dynamiques Sud-Nord (Garneau, Mazzella, 2013), mais aussi des dynamiques Sud-Sud (Eyebiyi, Mazzella, 2014 ; Bettahar, 2020), les rapports entre pays « importateurs » et « exportateurs » d'étudiant.e.s se sont en effet profondément transformés au cours des deux dernières décennies (Erich, 2012 ; Gérard, Wagner, 2015) : les pays des Nords ne sont plus les seuls ni même les principaux pourvoyeurs de diplômes d'enseignement supérieur à forte valeur ajoutée, de nouveaux circuits de mobilité étudiante remettant en question leur domination scientifique (Erich, Gérard, Mazzella, 2021). Les mobilités académiques Sud/Sud se sont renforcées ainsi que les mobilités vers l'Est du monde (de Saint-Martin, *et al.*, 2015). Une proportion croissante d'étudiant.e.s du Maghreb et d'Afrique subsaharienne se détournent par exemple de destinations traditionnelles comme la France pour d'autres destinations considérées plus attractives comme l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, la Russie, l'Ukraine (avant le conflit), la Turquie, le Canada francophone, l'Arabie Saoudite, l'Asie du Sud-Est, la Corée du Sud, les Émirats Arabes Unis, mais encore l'Amérique du Sud. La domination académique des pays des Nords est pondérée par l'éducation supérieure transnationale caractérisée par l'émergence concurrentielle de nouveaux pôles de formation supérieure dans le monde, de centres de formation privés ou de campus à l'étranger « *offshore* », soutenus par des investissements massifs (Knight, 2014 ; Wilkins, 2016, 2018 ; Adick, 2018). Ces établissements d'enseignement supérieur multiplient les stratégies offensives d'attraction et de captation des « clientèles » et des élites étudiantes (Gérard, 2023).

La mobilité internationale de crédit dans le cadre de programmes d'échanges, en particulier européens, permet également des mobilités entrantes ou sortantes d'études. Ces mobilités feront également l'objet de ce dossier thématique questionnant les impacts des politiques publiques européennes sur celles-ci (Ballatore, 2023). L'ouverture à l'international est inégalement développée sur le territoire européen et selon les établissements d'enseignement supérieur (Attali, 1998 ; Agbossou, Carel-Bergeon, *et al.*, 2007 ; Ballatore, 2020 ; Bégrand, M., Gonthier, N. et Macaire, S. 2020), pouvant engendrer des inégalités d'accès à la mobilité, mais aussi des stratégies de remplacement. En effet, les universités de l'Union européenne tentent par exemple aujourd'hui d'attirer les étudiant.e.s internationaux.e.s européen.ne.s qui abandonnent le Royaume-Uni en raison de frais de scolarité de plus en plus élevés depuis le Brexit, à l'instar de la France qui développe davantage sur son sol des formations dispensées en anglais.

Il s'agira donc de s'interroger sur l'action publique et ses effets sur les mobilités entrantes et sortantes. Les articles attendus pourront porter sur les logiques néo-libérales et la diversification accrue des capacités de formation, sur la constitution de nouveaux pôles internationaux de formation ou la concurrence exacerbée entre les formations et les systèmes d'enseignement supérieur. Ils pourront s'intéresser, en outre, aux nouveaux instruments ou dispositifs néo-managériaux de performance et de mesure (classements internationaux, assurance qualité, certifications...) qui favorisent une externalisation des systèmes de formation (Musselin, 2008 ; Nogueira, Aguiar, 2008 ; Bezes, Musselin, 2015 ; Erlich, Gérard, Mazzella, 2021 ; Ballatore, 2023), mais également aux représentations marchandes qui ont renouvelé le sens de l'enseignement supérieur dans le monde (Harari-Kermadec, Porcherot, 2020). Pour autant, les dynamiques de marché globalisantes se sont révélées également soumises aux logiques des États qui adaptent leurs politiques d'enseignement supérieur à leurs contextes socio-historiques, nationaux, voire régionaux (Bettahar, Birck, 2009 ; Leclerc-Olive *et al.*,

2011 ; Paradeise, Thoenig, 2013 ; Lange, Hénaff, 2015). La publication questionnera ces politiques d'internationalisation et leur impact sur les mobilités étudiantes entrantes et sortantes et la fabrication des élites. Les contributions adopteront des regards croisés qui mettront en avant les dynamiques des territoires sur les mobilités (Nord-Sud-Est-Ouest) et amèneront à reconsidérer le renouvellement des circulations étudiantes et celui de la fabrication des élites dans le monde, selon trois axes dans lesquels les contributions s'inscriront plus particulièrement.

Axe 1 : Les mobilités étudiantes à l'épreuve des politiques des pays industrialisés des « Nords »

Les articles attendus dans cet axe questionneront les impacts des stratégies d'« attraction » et de « répulsion » des États des « Nords », plus particulièrement ceux de l'Union européenne, des pays anglo-saxons et d'Amérique du Nord, sur les flux d'étudiant.e.s mobiles en matière de politiques migratoires et d'enseignement supérieur. La figure de l'étudiant.e international.e en échange est ainsi largement valorisée, elle est le support d'une culture naissante de mobilité qui légitime par exemple l'existence des institutions européennes et leur intérêt pour les citoyens (Ballatore, 2019). Les contributions qui s'inscriront dans cet axe traiteront en particulier des politiques migratoires des pays que l'on pourrait qualifier des « Nords » depuis les années 2000 qui n'ont fait qu'amplifier les mesures restrictives, visant à accueillir les étudiant.e.s solvables dans une logique d'immigration choisie (Math *et al.*, 2006 ; Bréant, Jamid, 2019 ; Kabbanji, Toma, 2020). Elles pourront également traiter à l'inverse des politiques inclusives affirmées récemment par les programmes européens tel Erasmus+. Peut-on parler d'une sélectivité accrue des politiques migratoires des pays industrialisés des « Nords » vis-à-vis des étudiant.e.s en mobilité des « Suds » ? Les mécanismes de reproduction des élites se sont-ils renforcés ? Au contraire, l'inclusion et la démocratisation renforcées par les politiques publiques, et affirmées par certains programmes d'échange, permettent-elles de réduire les inégalités entre les étudiant.e.s mobiles et non-mobiles ? Cet axe sera l'occasion également d'aborder d'autres enjeux politiques qui se posent aujourd'hui, tels ceux environnementaux qui mettent à l'épreuve les mobilités académiques des étudiant.e.s ou ceux liés à la décolonisation qui a redistribué les modalités de construction de la formation des élites, en particulier dans les anciens territoires ultra-marins. Comment les décideurs politiques envisagent-ils de réduire l'impact environnemental des mobilités étudiantes alors même que les programmes encouragent plus d'apprenant.e.s à partir en mobilité internationale ? Les mobilités virtuelles des étudiant.e.s pourraient-elles venir au secours de l'inclusion et de la durabilité ? La décolonisation a-t-elle impacté les mobilités entrantes et sortantes des étudiant.e.s au cours des dernières décennies (Bettahar, 2020) ?

Axe 2 : L'essor du secteur privé et des délocalisations dans les « Suds »

Dans un contexte de libéralisation étatique de l'enseignement supérieur, l'essor du secteur privé est sans conteste l'une des évolutions majeures repérées. Celui-ci questionne l'externalisation des systèmes de formation des pays des Nords dans des pays dits des Suds. Le développement d'un marché de l'enseignement supérieur privé, mais aussi parfois hybride — ni public, ni privé — (Vinokur, 2004), impulsé en Amérique latine, en Asie, en Afrique notamment, celui de formations à distance également, d'implantations d'établissements étrangers de renom, favorisent une internationalisation *in-situ* permettant aux étudiant.e.s de trouver sur place des formations sélectives sans devoir s'expatrier à l'étranger. Or, ce marché engendre des effets distincts selon les contextes nationaux (Stef, 2022) : la voie du privé peut favoriser une mobilité sociale ascendante, en particulier au Mexique (Didou-Aupetit, 2004) ou dans les pays du Maghreb (Mazzella, 2009, 2011 ; Eyebiyi, 2020) ; dans

d'autres cas, l'élite publique peut muter au profit d'une élite privée (Cantini, 2014) ; ou bien la voie du public favorise la reproduction des élites comme en Chine, en Corée du Sud, à Singapour ou en Malaisie par exemple (Erlich, Stef, 2022). Les articles attendus dans cet axe prendront en considération ces logiques de privatisation et de délocalisation des formations dans les « Suds » et leurs effets sur les « marchés » étudiants. Quelles sont les stratégies de captation des étudiant.e.s internationaux.ales dans les universités privées ? Les délocalisations dans les Suds constituent-elles un moyen pour les États des Nords de limiter l'immigration en provenance des pays des Suds ? Peut-on parler de la « fabrique » de nouvelles inégalités liées à l'essor de ces nouveaux marchés privés ? Les recrutements d'étudiant.e.s internationaux.ales dans le secteur privé et dans le secteur public sont-ils similaires ou au contraire s'opposent-ils selon les différents contextes nationaux ?

Axe 3 : L'émergence de « puissances » régionales dans le monde de l'enseignement supérieur

Les contributions du troisième axe traiteront plus spécifiquement de la régionalisation et de la délocalisation des circuits de mobilité et interrogeront l'émergence de nouveaux pôles d'influence et d'attractivité des étudiant.e.s et des élites dans les systèmes d'enseignement supérieur, en particulier en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique, dans les pays de l'Est, mais également dans l'espace européen et méditerranéen ou dans le Pacifique insulaire. Ces pôles d'enseignement supérieur se positionnent comme des plaques tournantes des étudiant.e.s internationaux.ales qui se présentent cependant différemment selon qu'ils occupent une place mondiale, régionale ou locale (Knight, 2013) : destinations éducatives émergentes ou alternatives, *hubs outsiders* ou plus traditionnels, leurs configurations sont multiples. Les stratégies des États pour devenir de nouvelles destinations éducatives afin d'attirer les étudiant.e.s en provenance de l'étranger n'en sont pas moins hétérogènes : logiques d'excellence, logiques touristiques, logiques religieuses, logiques de coopération, etc. correspondent à des défis politiques, sociaux, économiques différenciés. Des nouveaux pôles peuvent ainsi être repérés en Asie, en Afrique ou au Moyen-Orient (Eyebiyi, Mazzella, 2014), tels la Chine, Singapour, la Malaisie, la Turquie, Chypre-Nord, le Maroc, le Qatar, mais également en Europe centrale et orientale, où la Russie, la Roumanie et la Bulgarie par exemple jouent des rôles pivot, entretenant des coopérations avec d'autres pays. Ces centres régionaux répondent ainsi à des objectifs différents qui questionnent les nouveaux modèles d'internationalisation de l'enseignement supérieur (Erlich, Gérard, Mazzella, 2021). Quels sont les principaux *hubs* d'enseignement supérieur dans le monde ? Quelles sont leurs politiques d'attractivité des étudiant.e.s internationaux.ales ? Existe-t-il des modèles d'internationalisation propres à des États ou à des zones régionales ? Les logiques d'attractivité des nations ne répondent-elles qu'à des principes de rentabilité ?

Les contributions attendues s'articuleront autour de ces trois axes. Elles reposeront sur une analyse rigoureuse d'un matériau d'enquête original et sur une littérature scientifique explicite, mais pourront aussi prendre la forme d'une discussion théorique et/ou épistémologique sur le sujet.

Bibliographie sélective

- Adick, C. (2018). Transnational education in schools, universities, and beyond: Definitions and research areas. *Transnational Social Review*, 8, 2, pp. 124-138.
- Agbossou, I., Carel-Bergeon, S. & Caro, P. (2007). Les échanges européens Erasmus : accroître la mobilité des enseignants pour développer celle des étudiants. *Céreq Bref*, n° 246.
- Attali, J. (1998). *Pour un modèle européen d'enseignement supérieur*. Rapport au ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie. Paris, Ministère de l'Éducation nationale.
- Ballatore, M. (2019). Comptes rendus. *Revue française de science politique*, 69, pp. 712-754.
- Ballatore, M. (2020). Des origines aux destinations : l'importance des « lieux » dans les parcours des étudiants Erasmus. *Migrations Société*, 180, pp. 113-130.
- Ballatore, M. (2023a). Gouverner l'éducation en Europe par le Benchmarking. Dynamiques régionales. *Revue interdisciplinaire de l'IWEPS*, 15, pp. 73-89.
- Ballatore, M. (2023b). Erasmus : la mobilité hybride au secours de l'inclusion ? *Diversité*, 202, vol. 2.
- Bégrand, M., Gonthier, N. & Macaire, S. (2020). Circulations internationales étudiantes et scientifiques : l'apport du programme Erasmus+. In Bettahar, Y. (dir.), *Universités et grandes écoles : Circulations internationales étudiantes d'hier à aujourd'hui*. Nancy : PUN - Éditions universitaires de Lorraine - MSH Lorraine, pp. 91-115.
- Bettahar, Y. & Birck, F. (dir.) (2009). *Étudiants étrangers en France. L'émergence de nouveaux pôles d'attraction au début du XX^e siècle*. Nancy, Presses universitaires de Nancy.
- Bettahar, Y. & Choffel-Mailfert, M. J. (dir.) (2014). *Les Universités au risque de l'histoire. Principes, configurations, modèles*. Nancy, PUN-Éditions Universitaires de Lorraine.
- Bettahar, Y. (dir.) (2020). *Universités et grandes écoles. Circulations internationales étudiantes et scientifiques d'hier à aujourd'hui*. Nancy, PUN-Éditions Universitaires de Lorraine, 2020.
- Bezes, P. & Musselin, C. (2015). Le New Public Management : Entre rationalisation et marchandisation ? Dans : Boussguet, L., Jacquot, S. & Ravinet, P. *Une 'French Touch' dans l'analyse des politiques publiques ?* Paris, Presses de Sciences Po, pp. 128-151.
- Börjesson, M. & Broady, D. (2016). Elite Strategies in a Unified System of Higher Education. The Case of Sweden. *L'Année sociologique*, 66, pp. 115-146.
- Bourdieu, P. (1989). *La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*. Paris, Éditions de minuit.
- Bréant, H. & Jamid, H. (2019). « Bienvenue en France »... aux riches étudiants étrangers. *Plein Droit*, 2019/4, n°123, pp. 11-14.
- Cantini, D. (2014). Une université privée égyptienne dans le nouveau marché international de l'enseignement supérieur. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 13, pp. 167-179.
- Charle, C. & Verger, J. (2012). *Histoire des universités. XII^e-XXI^e siècle*. Paris, Presses universitaires de France.
- Darchy-Koechlin, B. & Van Zanten, A. (2005). Introduction. La formation des élites. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 39, pp. 19-23.
- De Saint-Martin, M., Scarfò Ghellab, G. & Mellakh, K. (2015). *Étudier à l'Est. Expériences de diplômés africains*. Paris, Kathala-FMSH.
- Didou-Aupetit, S. (2004). Public et privé dans l'enseignement supérieur au Mexique. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 3, pp. 93-114.

- Draelants, H. & Ballatore, M. (2014). Capital culturel et reproduction scolaire. Un bilan critique. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 1, 186, pp. 115-142.
- Erlich, V. (2012). *Les mobilités étudiantes*. Paris, La Documentation française.
- Erlich, V., Gérard, É. & Mazzella, S. (2021). La triple torsion des mobilités étudiantes : financiarisation de l'enseignement supérieur, concurrence sur le marché mondial et différenciations sociales accrues des parcours. *Agora débats/jeunesses*, 88, pp. 53-69.
- Erlich, V. & Stef, J. (2022). L'internationalisation de l'enseignement supérieur à Singapour : un modèle élitiste à la croisée des « mondes » ? *Lien social et Politiques*, 89, pp. 107-129.
- Eyebiyi, E.P. (2020). Des pôles d'excellence dans les Suds ? Mobilités étudiantes et spécialisation des médecins béninois au Sénégal. In Bettahar, Y. (dir.) (2020). *Universités et grandes écoles. Circulations internationales étudiantes et scientifiques d'hier à aujourd'hui*. Nancy, PUN – Éditions universitaires de Lorraine, pp. 201-225.
- Eyebiyi, E. & Mazzella, S. (2014). Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud. *Cahier de la recherche sur l'éducation et les savoirs*. International Review of social sciences, 13, pp. 7-24.
- Garneau, S. & Mazzella, S. (2013). Présentation du numéro. Transformation des mobilités étudiantes sud-nord : approches démographiques et sociologiques. *Cahiers québécois de démographie*, 42(2), pp. 183-200.
- Gérard, É. & Wagner, A.-C. (2015). « Introduction. Élités au Nord, élités au Sud : des savoirs en concurrence ? », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, (14), pp. 7-24.
- Gérard, É. (dir.) (2023). *Universités privées : la fabrique des inégalités. Leçons d'Afrique, D'Amérique latine et d'Asie*. Paris. Karthala.
- Harari-Kermadec, H. & Porcherot, R. (2020). Dualité des conventions de la valeur et marchandisation de l'université, *Revue française de socio-Économie*, 24 (1), pp. 63-83.
- Kabbanji, L. & Toma, S. (2020). Politiques migratoires et sélectivité des migrations étudiantes en France : une approche sociodémographique. *Migrations Société*, (180), pp. 37-64.
- Knight, J. (2013). Education hubs : international, regional and local dimensions of scale and scope. *Comparative Education*, 49 (3), pp. 374-387.
- Knight, J. (2018). International Education Hubs. In Meusburger, P. Heffernan, M., Suarsana, L. (eds). *Geographies of the University*. Knowledge and Space, vol. 12. Springer, Cham, Chapter 21, pp. 637-655.
- Lange, M.-F. & Henaff, N. (2015). Politiques, acteurs et systèmes éducatifs entre internationalisation et mondialisation : Introduction. *Revue Tiers Monde*, 223, pp. 11-28.
- Leclerc-Olive, M., Scarfò Ghellab, G., Wagner, A.-C. (dir.) (2011). *Les mondes universitaires face au marché. Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Paris, Karthala.
- Math A., Slama S., Spire A., Viprey M. (2006). La fabrique d'une immigration choisie. De la carte d'étudiant au statut de travailleur étranger. *La revue de l'IRE*, (50), pp. 27-62.
- Mazzella, S. (2009). *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*. Paris, Karthala.
- Mazzella, S. (2011). Construction d'un marché international de l'enseignement supérieur privé au Maghreb. In Leclerc-Olive, M., Scarfò Ghellab, G. & Wagner, A.-C. (dir.), *Les mondes universitaires face aux logiques du marché : circulation des savoirs et pratiques des acteurs*. Paris, Karthala, pp. 105-116.
- Musselin, C. (2008). Vers un marché international de l'enseignement supérieur ? *Critique internationale*, (39), pp. 13-24.

Nogueira, M.-A., Aguiar A. (2008). La formation des élites et l'internationalisation des études : peut-on parler d'une "bonne volonté internationale" ? *Éducation et sociétés*, (21), pp. 105-119.

Paradeise, C. & Thoenig, J.-C. (2013). Academic Institutions in Search of Quality: Local Orders and Global Standards. *Organization Studies*, 34 (2), pp. 189-218, p.197.

Pinto, C. (2017). *Migrations étudiantes sud-américaines. Trajectoires sociales et bifurcations biographiques*. Paris, La Documentation française.

Stef, J. (2022). *Les enjeux de l'internationalisation de l'enseignement supérieur en Asie du Sud-Est : Singapour et la Malaisie, des nouveaux pôles mondiaux de fabrication des élites*. Thèse de doctorat de sociologie, Université Côte d'Azur, sous la direction de Blaya, C. et Erlich, V. 9 Décembre.

Vinokur, A. (2004). Public, privé,... ou hybride ? L'effacement des frontières dans l'éducation. *Cahiers de la Recherche sur l'éducation et les savoirs*. 3/2004, pp. 13-33.

Wilkins, S. (2016). Transnational Higher Education in the 21st Century. *Journal of Studies in International Education*, 20(1), pp. 3-7.

Wilkins, S. (2018). Definitions of Transnational Higher Education. *International Higher Education*. 95, pp. 5-7.

Modalités de soumission des articles pour le dossier thématique

Merci d'adresser votre article complet (**40 000 signes espaces incluses**) par courrier électronique (document Word) à revue@agence-erasmus.fr avant le **12 février 2024**.

Celui-ci sera évalué en double aveugle par deux membres du comité scientifique. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : article accepté, article accepté avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, article rejeté. En cas de modifications demandées, il vous sera demandé d'accompagner l'article revu d'une page expliquant les modifications apportées, votre article sera de nouveau évalué.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.

Calendrier indicatif

- Soumission des articles complets : **12 février 2024**
- Retour aux auteurs suite à la première évaluation : **20 mars 2024**
- Soumission des articles suite aux retours du comité scientifique : **9 mai 2024**
- Retour aux auteurs suite à la seconde évaluation : **20 juin 2024**
- Envoi de la version finale des articles : **11 juillet 2024**
- Publication : **octobre 2024**

Format des articles

Outre l'article en lui-même, les propositions devront comporter :

- le nom et le prénom de l'auteur/des auteurs,
- un titre explicite,
- un résumé dans la langue de rédaction (français, anglais, allemand, espagnol, italien) et sa traduction en anglais ou en français (1500 signes environ, espaces comprises),
- 3 à 5 mots-clés,
- une courte biographie de l'auteur en anglais et en français,
- les références bibliographiques de l'article.

Nombre de signes total : **40 000 maximum** (espaces incluses)

Indications de mise en forme

Police : Times New Roman 12. Interligne : 1.

Les références bibliographiques et sitographiques sont indiquées en fin d'article, dans l'ordre alphabétique.

Les notes apparaissent en bas de page en police de caractère Times New Roman 10, interligne simple.

Les citations (auteur ou extrait d'entretien) doivent être insérées dans le texte entre des guillemets, sans italique, pour les citations courtes. En retrait, Times New Roman 10, interligne simple, pour les citations longues.

Les expressions ou termes en langue étrangère seront mis en italique.

Il est possible de joindre des documents iconographiques aux articles. Les images doivent être libres de droits.

Tout emprunt à d'autres auteurs doit être accompagné de la référence originale.

Appel à contributions permanent

La revue peut également intégrer des contributions, hors appel à contributions thématiques, dans les autres rubriques. Les contributions peuvent être issues de différentes disciplines : sociologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, anthropologie, économie, didactique des langues, etc., et rédigées en français, anglais, espagnol, italien ou allemand.

Modalités de soumission et d'évaluation des contributions

Merci d'adresser votre article complet par courrier électronique (document Word) à revue@agence-erasmus.fr. Pour le prochain numéro, vous devrez adresser vos contributions avant le **12 février 2024**.

Le format des articles (sauf mention contraire ci-après), les indications de mise en forme, les modalités d'évaluation en double aveugle et le calendrier indicatif sont identiques à ceux définis pour le dossier thématique.

Si la contribution est acceptée, elle s'intégrera dans le prochain numéro à paraître, selon les possibilités offertes par le calendrier de publication.

- **Rubrique Varia**

Cette rubrique est destinée à des articles scientifiques portant sur des thématiques diverses dans le champ des études des mobilités européennes et internationales d'éducation et de formation.

- **Rubrique « Regards de praticiens / Cas pratiques »**

La rubrique « Regards de praticiens / Cas pratiques » est destinée à renforcer le lien entre la théorie et la pratique en accueillant des contributions émanant de professionnels experts dans le champ des mobilités d'éducation et de formation. Cette rubrique peut être alimentée par des présentations de cas pratiques, d'expérimentations pédagogiques, d'outils spécifiques, etc.

Format spécifique de ces contributions : 10 000 à 40 000 signes.

- **Rubrique « Notes de lecture »**

La rubrique « Notes de lecture » offre la possibilité au contributeur de présenter de manière synthétique et critique le contenu d'un ouvrage récent. Les notes doivent rendre compte de l'ouvrage en mettant en évidence ses apports et ses limites. Il ne s'agit pas seulement de présenter un résumé du contenu, mais bien de proposer une analyse critique des orientations prises, de la problématisation du sujet, de la méthodologie adoptée et des résultats obtenus. Les notes doivent en outre s'attacher à mettre l'ouvrage en perspective avec la littérature existante et les thématiques traitées par le *Journal of International Mobility*.

Format spécifique de ces contributions : 10 000 signes maximum, espaces et notes de bas de page incluses.